

Pacaud'INFO

N° 1

Mai 2014

Édito du Maire

J'adresse mes sincères remerciements aux Pacaudoises et aux Pacaudois pour la confiance qu'ils nous ont témoignée.

Je veux remercier les anciens élus, ceux qui repartent, qui me connaissent bien depuis longtemps et qui (pourtant) m'ont choisi.

Je remercie également les nouveaux qui ont accepté la proposition que je leur ai faite avec beaucoup de spontanéité et un enthousiasme réconfortant. Je sais que leur implication sera à la hauteur de la tâche qui est la nôtre. Dès son installation, le nouveau conseil municipal s'est mis au travail. Vous verrez qu'il s'est déjà saisi de nombreux dossiers : nommer les délégués, constituer les commissions, veiller sur les travaux de voirie, organiser les nouveaux rythmes scolaires, avancer sur le très haut débit, mettre en compatibilité notre PLU avec le SCOT, mais aussi poursuivre les dossiers en cours.

Comme évoqué dans "notre projet", en plus du bulletin municipal qui existe depuis 1977, pour mieux vous informer, nous sortirons périodiquement une lettre d'information. Aujourd'hui vous recevez le premier "Pacaud'INFO".

En attendant le prochain, je vous souhaite, à toutes et à tous, une très bonne saison estivale.

Commissions

Finances – Economie – Emploi : Georges DRU - Thierry GACON - Bruno GEORGES - Aurélie ROLLET (adjointe aux finances au sein de la commission)
Yves TAMIN (économie - commerce - industrie - emploi)

Ecoles : Michelle JONIER (responsable) - Marina CLAIRE - Pascale FOND
Cyril Groulard - Jeanine LAUR (personnel) - Aurélie ROLLET - Chantal ROTA (restaurant scolaire)

Bâtiments Communaux – Points Noirs et Petit Patrimoine : Thierry GACON (bâtiments) - Frédéric SAYROUX (points noirs) - Yves TAMIN - Jean Paul BAILLON (responsable ERA avec Isabelle PAPON) - Jeanine LAUR (responsable petit patrimoine avec Michelle JONIER).

Voirie - Assainissement - Agriculture - Aménagement Foncier : Thierry GACON (voirie) - Jean Paul BAILLON - Denis PIQUET (agriculture - aménagement foncier)

Sports - Vie Associative - Jeunesse - Jumelage : Bruno GEORGES (sport) - Marina CLAIRE (vie associative) - Pascale FOND (jeunesse) - Cyril GROULARD - Aurélie ROLLET (jumelage) - Michelle - JONIER (responsable organisation du 14 juillet avec Isabelle PAPON)

Information - Communication : Bruno GEORGES (bulletin) - Jeanine LAUR (lettre d'information) - Aurélie ROLLET.

Aire de Loisirs - Tourisme : Bruno GEORGES (aire de loisirs) - Pascale FOND - Michelle JONIER (tourisme) - Chantal ROTA - Frédéric SAYROUX
Jeanine LAUR - Cyril GROULARD.

Environnement : Jean-Paul BAILLON - Marina CLAIRE - Jeanine LAUR
Aurélie ROLLET

Urbanisme : Georges DRU - Thierry GACON - Michelle JONIER - Denis PIQUET - Yves TAMIN - Jean-Paul BAILLON - élargie à Jean Laurent PEILLON

Pôle de Santé : Cyril GROULARD - Isabelle PAPON

Cimetière : Jean-Paul BAILLON - Michelle JONIER

Culture : Georges DRU - Pascale FOND - Michelle JONIER - Isabelle PAPON

Signalisation : Jeanine LAUR - Jean Paul BAILLON - Georges DRU - Yves TAMIN

C.C.A.S. : Le maire - Michelle JONIER - Jean Paul BAILLON - Pascale FOND
Cyril GROULARD - Isabelle PAPON - Denis PIQUET - Chantal ROTA

C. A. O. : Le maire

3 titulaires : Thierry GACON - Denis PIQUET - Chantal ROTA

3 suppléants : Michelle JONIER - Jeanine LAUR - Yves TAMIN

Délégués

SYNDICAT DES EAUX DE LA TEYSSONNE :

2 titulaires : Denis PIQUET Bruno GEORGES
2 suppléantes : Jeanine LAUR - Chantal ROTA

S.I.E.L. :

1 titulaire : Jeanine LAUR
1 suppléant : Bruno GEORGES

MAISON DE RETRAITE :

Le maire
2 titulaires : Isabelle PAPON - Chantal ROTA
2 suppléants : Cyril GROULARD - Michelle JONIER

ECOLE DE MUSIQUE :

1 titulaire : Isabelle PAPON
1 suppléante : Pascale FOND

ASS. JEUNESSE ET SPORTS CANTONAL :

1 titulaire : Pascale FOND
suppléante : Marina CLAIRE

COLLEGE JEAN PAPON :

1 titulaire : Pascale FOND
1 suppléante : Chantal ROTA

Demands d'autorisations

Toute personne désirant occuper le domaine public ou occuper temporairement ce domaine, doit déposer une demande d'autorisation de voirie en mairie, 3 semaines environ, avant l'exécution des travaux. L'instruction de ces demandes étant faite par un service extérieur.

On distingue deux types de permissions :

La permission de voirie :

elle concerne les matériels et les ouvrages ayant une emprise sur le domaine public et impliquant des travaux dans le sol ou le sous-sol de la voie (ex. création d'un branchement particulier au réseau d'eau potable ou d'assainissement...).

Le permis de stationnement :

il correspond à une occupation du domaine public sans ancrage, ni travaux au sol (stationnement d'échafaudages, stationnement de bennes à gravats...)

Les autorisations de voirie sont précaires et révocables. Elles sont délivrées à titre personnel pour une durée déterminée.

Attention ! Avant de faire une demande de permission de voirie, assurez-vous que les travaux que vous projetez d'effectuer ne soient pas soumis à une demande d'autorisation d'urbanisme (déclaration préalable ou permis de construire).

Si c'est le cas, vous devrez avoir rempli ces obligations en matière d'urbanisme **AVANT** d'effectuer votre demande de permission de voirie.

DEMANDE EN MAIRIE LORS DE TRAVAUX

Tous les travaux extérieurs sur les bâtiments : menuiseries, façades, toitures, peintures... doivent faire l'objet d'une demande préalable ou suivant le cas, d'un permis de construire en mairie.

Si ces demandes sont gratuites, elles nécessitent un délai assez long, suivant les zones.

PENSEZ A FAIRE VOS DEMANDES A L'AVANCE.

Point sur les travaux

Travaux de la route de Crozet :

A partir de février 2014, les travaux ont débuté par la mise en séparatif du réseau d'assainissement collectif. C'est-à-dire, suppression de la canalisation unitaire existante et pose d'une canalisation pour les eaux usées et d'une canalisation pour les eaux pluviales.

Tous les branchements ont été renouvelés.

Les réseaux vétustes de la rue Théophile Thévenet et de la rue Antoinette Grimaud (jusqu'au bâtiment de Loire Habitat), ont été traités de manière identique.

Tous ces travaux, réalisés par l'entreprise SADE, pour un coût prévisionnel de 170 000€ HT, sont pris en charge par Roannais Agglomération.

L'enfouissement des réseaux secs a été effectué par l'entreprise CEGELEC sous la maîtrise d'œuvre du SIEL (Syndicat Intercommunal des Energies de la Loire).

Pour terminer ces travaux - sous la maîtrise d'œuvre de Pollen

Aménagements - création d'un parking de 14 places à proximité du centre bourg, avec accès piétonnier à la mairie, à l'école et à l'église.

La réfection de la chaussée et des trottoirs, l'installation d'un éclairage adapté, l'aménagement d'espaces verts, viendront terminer ce chantier.

Travaux rue de l'église et autour de l'église :

En ce moment, le Syndicat des Eaux de la Teyssonne change la canalisation d'alimentation en eau potable et des branchements.

Les travaux de voirie qui termineront ce chantier sont pris en charge par Roannais Agglomération aidé par une subvention du Conseil Général.

C'est encore un peu de patience et d'indulgence que nous demandons aux riverains jusqu'à la fin de ces importants travaux d'aménagement.

A. U. A. P. : Note d'information

La commune en accord avec l'architecte des bâtiments de France a décidé d'élaborer un document portant sur les Aires de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine, l'AVAP.

Le principe est de distinguer sur tout le territoire de la commune non seulement les bâtiments remarquables et les bâtiments classés, mais encore les sites remarquables, les lieux dignes d'intérêt, susceptibles d'être protégés. Il s'y ajoute des recommandations en ce qui concerne les règles de construction (type de couvertures, de façades...) dans chacun des territoires concernés.

P. L. U.

La loi impose de mettre en compatibilité le PLU (Plan Local d'Urbanisme) et le SCOT (Schéma de COhérence Territorial) approuvé en 2012.

Une Enquête publique est prévue du mardi 3 juin 2014 au vendredi 4 juillet 2014 à la Mairie.

Chacune et chacun d'entre vous qui souhaite des renseignements complémentaires pourra examiner le dossier aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Le commissaire enquêteur recevra à la mairie :

- le mardi 3 juin de 9H30 à 12H00,
- le mercredi 11 juin de 9H30 à 12H00,
- le samedi 21 juin de 9H30 à 12H00,
- le vendredi 27 juin de 14H00 à 16H30 et
- le vendredi 4 juillet de 14H00 à 16H30.

Le choix du bureau d'étude a été approuvé lors du conseil municipal du 13 mai 2014.

Il va travailler avec la commission en charge de ce dossier.

Afin de présenter la démarche, une réunion publique sera organisée le mardi 24 juin à 20 h salle ERA. Toute la population est invitée.

Ecole

Nouveaux rythmes scolaires :

La réforme des rythmes scolaires de nos écoliers prévoit un aménagement de la semaine de 24 heures en 9 demi-journées au lieu de 8.

Afin que les enfants vivent cette réforme de la façon la plus positive, la « commission école », les enseignants et les parents réfléchissent à la meilleure solution.

Rentrée scolaire 2014

Pensez à inscrire vos enfants dès maintenant.

Renseignements :

- à la mairie : 04 77 64 30 18
- à l'école : 04 77 64 11 98

Infos

EHPAD

Fondation Grimaud de La Pacaudière

Ouverture de l'ACCUEIL DE JOUR pour les personnes de plus de 65 ans présentant une maladie neuro-dégénérative (Alzheimer, Parkinson, AVC...)

Ateliers autour de la mémoire, du langage, du bien-être et de l'estime de soi ; cuisine ; jeux de société ; participation aux tâches de la vie quotidienne.

Encadrement par des professionnels qualifiés à l'écoute de la personne accueillie et de ses proches.

Ouvert du jeudi au samedi de 9h30 à 16h30, à l'exception des jours fériés.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de l'ACCUEIL DE JOUR au 04 77 66 40 63.

Abri vélos couvert

Un abri vélos couvert a été installé près du gymnase. Cet aménagement est financé par Roannais Agglomération dans le cadre de son « plan vélo », afin de limiter l'usage de la voiture dans les villes mais aussi dans nos campagnes.



Agenda des manifestations 2014

Ouverture du Petit Louvre pour expositions :

Du 2 juillet au 31 août : expositions à thèmes

Du 16 au 31 juillet : exposition dans la galerie

"Ils ont vécu en Côte Roannaise"

Du 12 au 28 septembre : 33^{ème} salon de peinture et sculpture

Juin

- Lundi 9** Concours de boule à La Gare
- Samedi 14** Fête de la Musique (Les Amis de la Gare) à La Gare
- Dimanche 15** Tournoi mini basket au gymnase du collège
- Jeudi 19** Conférence (Les Amis du Petit Louvre) Salle ERA
- Samedi 21** Fête de l'école (Sou des Ecoles) - Salle ERA
- Samedi 21** Tournoi basket jeunes au gymnase du collège
- Vendredi 27** Prélèvement de Sang (Donneurs de Sang) Salle ERA
- Vendredi 27** Concours de pétanque (sou des écoles) Stade de foot
- Samedi 28** Soirée classes en 4 - Salle ERA
- Samedi 28 et dimanche 29** Finale au terrain de tennis

Juillet

- Mardi 1^{er}** Ecole "Route des Arts" - Salle ERA
- Mercredi 2** Marché du Petit Louvre (AFR)
- Jeudi 3** Ecole (Route des Arts) - Salle ERA

- Mercredi 9** Marché du Petit Louvre (AFR)
- Samedi 12** Concours de boule à la Gare
- Dimanche 13** Feux d'artifices et bal populaire
- Mercredi 16** Marché du Petit Louvre (AFR)
- Mercredi 23** Marché du Petit Louvre (AFR)
- Mercredi 30** Marché du Petit Louvre (AFR)

Août

- Vendredi 1^{er}** Concours de boule à la Gare
- Samedi 16** Concours de pétanque (Supporters ASSE) La Frairie
- Dimanche 17** Concours de boule à la Gare
- Samedi 30 et dimanche 31** Marché des verriers - Les Amis du Vieux Crozet et de la Pacaudière - Le Crozet

Septembre

- Dimanche 7** Vide grenier à la Gare
- Vendredi 12** Pétanque (Sou des Ecoles)
- Samedi 13 et dimanche 14** Jumelage à Froideville
- Samedi 20 et dimanche 21** Journées du patrimoine au Petit Louvre
- Dimanche 21** Gentlemen RIORGES - Salle ERA
- Samedi 27** Classes en 4
- Samedi 27** Première manche combiné minigolf (camping Beausoleil)